

Faculté des arts et des sciences

École d'été 2019

**IMMIGRATION, INTEGRATION ET DIVERSITE
SUR LE MARCHE DU TRAVAIL**

Rapport de recherche

« Nature multidimensionnelle des pressions environnementales et des migrations sur le marché du travail : adaptation de la politique aux changements climatiques. »

5152 mots

Caroline CLAEREBOUDT

Matricule 20140501

Titulaire :

Marie-Thérèse CHICHA

Table des matières

Appréciation du sujet du rapport.....	3
Introduction.....	4
1. Aperçu des cadres politiques existants concernant les migrations environnementales.	5
1.1 L'Accord de Paris sur les changements climatiques de 2015.....	5
1.2 Les recommandations du Comité exécutif sur les pertes et dommages, dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies de 2016.....	6
1.3 Le Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières de 2018 (MCG - COP24 – UNFCCC).	7
2. La gouvernance mondiale de la migration liée aux changements climatiques.	10
2.1 Cartographie des régions du monde à risques dans les migrations environnementales.	10
2.2 Les trois priorités des cadres politiques existants.....	12
3. L'application des cadres politiques au niveau des pays et des régions.	14
3.1 L'exemple de gouvernance du Bangladesh.....	14
3.2 La projection au niveau de l'Europe avec la Hollande.	15
3.3 Les changements climatique en Amérique du Nord	15
4. Conclusion	17
Bibliographie.....	19

Appréciation du sujet du rapport

De : Chicha Marie-Thérèse <marie-therese.chicha@umontreal.ca>

Date: sam. 22 juin 2019 à 19:23

Subject: Re: PLU6911A-A-E19 Claereboudt_Caroline_ soumission du sujet de rapport de recherche

To: Caroline Claereboudt <caroline07@gmail.com>

Cc: Van Duysen Kévin <kevin.van.duysen@umontreal.ca>

Bonjour Caroline

Votre sujet est intéressant et je l'approuve. cependant il ne faut pas oublier que l'École d'été a pour perspective principale ce qui se passe sur le marché du travail: emploi, revenu, bien-être économique, inégalités, etc. Je sais que Mme Traoré-Chazalnoel en a peu parlé mais je m'attends à ce que vous n'oubliez pas ces dimensions dans votre rapport de recherche.

Bien cordialement.

Marie-Thérèse Chicha, Ph.D.

Professeure titulaire - École de Relations industrielles

Titulaire de la Chaire en Relations Ethniques - Université de Montréal

<http://eri.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/chicha-marie-therese/>

Directrice de l'École d'été sur l'immigration, l'intégration et la diversité sur le marché du travail.

Lauréate du prix du Gouverneur général du Canada en commémoration de l'affaire "personne" <http://www.cfc-swc.gc.ca/commemoration/gg/receptient-fr.html>

De : Caroline Claereboudt <caroline07@gmail.com>

Envoyé : 17 juin 2019 18:30

À : Chicha Marie-Thérèse

Cc : Van Duysen Kévin

Objet : PLU6911A-A-E19 Claereboudt_Caroline_ soumission du sujet de rapport de recherche

Chère Madame Chicha,

Vous trouverez ci-joint ma soumission du sujet, accompagnée du plan et de la bibliographie pour approbation.

Merci pour le retour positif pour ma synthèse 1 qui m'encourage pour la suite.

Une bonne semaine,

--

Caroline Claereboudt

Introduction

Ces dernières années sont marquées par d'immenses progrès en termes de visibilité des migrations environnementales (connaissances académiques, politiques et médiatiques) et l'année 2018 s'est démarquée par deux événements importants.

D'une part, l'adoption du « Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » en décembre 2018. D'autre part l'adoption des recommandations du groupe de travail concernant la prévention et la minimisation des effets néfastes des pertes et dommages liés aux changements climatiques, dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies. Ceci fait suite à l'accord de Paris marquant un moment historique en 2015, avec la reconnaissance de la migration dans les négociations climatiques.

Pour la première fois, il comprend un engagement - non contraignant - de la part des Etats, de s'attaquer aux défis migratoires dans le cadre des défis environnementaux et climatiques.

Suite à ces accords globaux, interrogeons-nous sur comment gérer les réactions humaines face aux changements naturels en cours et mettons en cohérence les différentes coopérations internationales qui touchent des domaines, des temporalités et des logiques politiques très différentes.

La plupart des migrations liées aux changements climatiques sont forcées et s'effectuent dans des conditions précaires, mobilisant des individus qui font ce choix, sans être informés, les amenant souvent à la détresse et la misère. Mais la migration peut être un phénomène positif et sauver des vies, contribuer au développement économique, rendre des personnes plus résilientes, et apporter des réponses innovantes en termes d'adaptation au marché du travail¹. Attachons-nous à comprendre l'optimisation possible des politiques climatiques qui se doivent de tenir compte des impacts sur les populations et les migrations, par les enjeux sur l'emploi, le bien-être économique et la diversité croissante de la main d'œuvre plus mobile.

Comment les politiques climatiques / les pays peuvent-elles/ils prendre en compte les impacts des changements climatiques sur les populations et les migrations ? C'est la question que nous analysons dans ce rapport de recherche.

Mots-clés : Changements climatiques, migrations, travail, intégration, transition, emploi, inégalité, politiques migratoires, adaptation, environnement.

¹ Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL

1. Aperçu des cadres politiques existants concernant les migrations environnementales.

Les migrants pour raisons climatiques ont toujours existé mais la question devient, ces dernières années, politique. En conséquence, on observe dans les médias des réponses humanitaires aux déplacements de population, accompagnées de demandes d'aides pour gérer adéquatement les migrations tellement le problème est complexe. Mais qui sont les migrants environnementaux ? L'Organisation internationale pour les migrants (O.I.M.) apporte la définition suivante : « Les migrants environnementaux sont des personnes ou groupes de personnes qui, principalement pour des raisons liées à des modifications subites et imprévisibles de l'environnement nuisant à leurs conditions de vie, sont obligées de quitter leur lieu de résidence habituelle, ou choisissent de le faire, temporairement ou de manière permanente, de se déplacer dans leur pays ou à l'étranger². » La migration environnementale est un phénomène global multi-causal liée aux effets d'évènements soudains et à évolution lente (hausse de température, niveau de la mer qui monte, fonte des glaciers, sécheresse, dégradation des écosystèmes côtiers, etc.). Ce sont des facteurs aggravants avec de multiples dimensions contextuelles (genre, conditions locales, dimensions sanitaires). Au niveau international, on observe une hausse du nombre de migrants avec une augmentation de 49% en 2017 par rapport à l'an 2000. Les migrations internationales comptent pour 3,3% de la population mondiale et on relève que la majorité a lieu par voies régulières³. Mais voyons d'abord le contexte des avancées politiques.

1.1 L'Accord de Paris sur les changements climatiques de 2015.

S'appuyant sur la Convention-cadre des Nations Unies (CCNUCC) dont l'objectif est la prévention des activités humaines néfastes pour le système climatique, entrée en vigueur en 1994⁴, l'Accord de Paris marque un tournant historique avec la reconnaissance des causes environnementales sur les migrations, par toutes les nations. Entré en vigueur en novembre 2016, c'est le premier accord mondial, juridiquement contraignant, qui propose des solutions pour répondre aux défis environnementaux. Les objectifs sont ambitieux et tendent à stabiliser - pour à terme réduire- la température mondiale, et parallèlement, à outiller les pays à réagir

² Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL

³ Gouvernement du Canada, Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

⁴ United Nations Climate Change, Qu'est-ce que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques?

adéquatement aux impacts des changements climatiques en regard de flux financiers compatibles. Premier accord sur le climat en termes de gouvernance mondiale et largement médiatisé, les axes essentiels d'actions sont spécifiques et équitables. En ce sens et à échelle nationale, on appuie l'action des pays en développement et on tient compte des difficultés des pays plus pauvres. A moyen terme, l'accord contraint les pays à des efforts réels, déterminés localement, et révisés tous les cinq ans. D'ici 2020, il est attendu que les Etats communiquent leurs stratégies à long terme pour la réduction des émissions carbone⁵.

1.2 Les recommandations du Comité exécutif sur les pertes et dommages, dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies de 2016.

C'est notamment par la voix appuyée des petits Etats du Pacifique amenés à être anéantis⁶, que le comité exécutif « Task force on déplacement »⁷ sous l'instance des Nations Unies, a développé des recommandations pour apporter des réponses en termes de gestion des déplacements dans le cadre des changements climatiques. C'est la première fois dans le cadre d'un accord contraignant qu'on met en place un groupe de travail sur les déplacements, et qui se penche sur les questions de coopération, d'échange d'informations et d'expériences sur les impacts, conséquences et défis des populations touchées.

Ces recommandations soulignent tout d'abord le fait que les instruments nationaux des Etats sont des cadres d'actions pour parler et prendre en compte l'impact sur la migration. Ensuite, elles pointent le fait qu'il y a des endroits du monde où on ne pourra éviter que les populations migrent. Se pose la question des opportunités de travail pour faciliter la migration de ces populations, et de comment les organiser ? Il me semble qu'il y a une volonté et l'acceptation de la nécessité d'agir alors que c'était plus controversé avant l'accord de Paris. Le texte recommande notamment de réfléchir à la question des visas, spécifiquement par pays. Enfin, il est souligné qu'il faut toujours inclure les populations dans la réflexion sur comment répondre aux migrations liées aux changements, et notamment la question de la réimplantation des personnes migrantes⁸.

⁵ United Nations Climate Change, Qu'est-ce que l'Accord de Paris ?

⁶ Comité de solidarité Trois-Rivières, Ces États insulaires bientôt submergés!

⁷ Task force on déplacement traduit par « Force d'intervention sur les déplacements »

⁸ Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL

En pratique les réunions ont eu lieu chaque année et les recommandations du Comité semblent être une procédure lente et politique, mais je pense que les notions sur la migration incluses dans les discussions globales, donnent de la légitimité aux pays qui cherchent à s'adresser à des donateurs pour appuyer leurs actions. En tant que citoyen, on est en droit de se demander ce qui est concrètement réalisé. Et de se poser la question du devenir des migrants qui devront être pris en charge par des pays d'accueil. Est-ce que les petits pays amenés à disparaître vont pouvoir déplacer leur économie (leur capital) vers le nouveau territoire qui les accueillera ? Parallèlement, est-ce qu'un programme de reconnaissance de compétences des populations des pays à risques peut être développé localement, en collaboration avec des pays hôtes?

1.3 Le Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières de 2018 (MCG - COP24 – UNFCCC).

Négocié dans le premier semestre 2018, il s'agit à la fois d'un texte discuté à New York sur les migrations dans le cadre des Nations Unies, et parallèlement d'un texte sur les réfugiés, celui-ci sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations unies et négocié à Genève. Précédent les négociations inter-gouvernementales, le contexte a été développé avec un processus d'ateliers préparatoires. Regroupant la société civile, les O.N.G., les associations des migrants, les pouvoirs régionaux et locaux, ces ateliers ont amené à réfléchir de façon libre sur la gouvernance à adopter face à la migration globale⁹. Parallèlement, ils ont permis de combler le fossé traditionnel qui existe entre les pays d'origine et les pays de destination. Le contexte est polarisé et les négociations difficiles avec, d'une part les pays d'origine Latino-Américains et Africains accompagnés d'une vision très maximaliste de la migration faisant partie des droits de l'Homme, et d'autre part les pays de destination, dont les pays Européens, la Chine, la Russie, avec des visions très souverainistes et axées sur la sécurité. Du côté des pays membres de l'Union Européenne, il n'y a pas eu de consensus, car la Hongrie s'est opposée à toute forme de migration lors des négociations¹⁰. Compte tenu des circonstances, je pense que la communauté internationale a réussi à conclure un texte, comprenant vingt-trois objectifs, avec un bel engagement politique.

⁹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – UNHCR

¹⁰ Radio Canada, Qu'est-ce que le Pacte mondial pour les migrations?

Mais cette dernière n'étant pas mûre pour signer une convention impliquant des obligations légales, le texte est un engagement politique, avec l'idée d'apprendre des pays qui ont des bonnes pratiques, en les rendant inspirants pour les autres. Dans son ensemble, le Pacte se veut neutre, sans promouvoir ni restreindre la migration. Il met l'emphase sur l'évitement des désagréments du chaos migratoire de l'immigration irrégulière, des passeurs, de la traite des êtres humains et de la souffrance qui en résulte. C'est en juillet 2018 que l'issue des premières négociations avec l'ensemble des pays - sauf les Etats-Unis et la Hongrie- a lieu, et seulement en décembre 2018 à Marrakech que le texte est adopté¹¹. Ce texte a-t-il été adopté trop tard ? L'actualité a en effet montré que plusieurs mouvements protestataires ont fait surface, juste avant que les Etats signe le Pacte Mondial. Le second semestre 2018 n'a-t-il pas permis aux mouvements anti-migration de faire du lobbying sur les réseaux sociaux en créant des méfiances et en alimentant la discrimination inutilement ?

Revenons brièvement sur l'origine, avec la convention de Genève de 1951 qui impose des obligations lourdes aux Etats-membres (Par exemple, les Etats sont obligés d'analyser toute demande d'asile). Elle est conçue dans une optique différente, sans mécanisme de migration de masse¹². Pourtant l'évolution a montré, surtout en Europe, une carence de possibilités de migration et un dévoiement de l'utilisation de la convention de Genève. Alors la convention doit-elle être adaptée pour inclure les phénomènes actuels ? Je pense que les Etats ne sont pas prêts à modifier la Convention de Genève et ne le feront probablement jamais, le sujet étant tellement complexe et multidisciplinaire. En pratique, la distinction entre réfugiés et migrants a fait l'objet de nombreux débats, animés par la peur des Etats de voir s'introduire de nouvelles obligations envers les migrants. Une autre difficulté fut la distinction entre les migrants. Il existe en effet des flux mixtes, avec les spécificités d'une personne qui émigre pour des raisons politiques (dictature, guerre), économiques ou climatiques. La peur des états face aux changements climatiques était donc de voir se créer une nouvelle catégorie de migrants avec des droits spécifiques¹³.

Sans entrer dans les détails des vingt-trois objectifs du Pacte Mondial, le préambule se réfère aux instruments juridiques, notamment ceux de la Convention Internationale des droits

¹¹ Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL

¹² Convention de Genève de 1951

¹³ Coursera, Les catégories de migrants

de l'Homme, et ceux relatifs aux changements climatiques avec la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, la désertification, ainsi que l'agenda 2030¹⁴. Le premier objectif se concentre sur la nécessité de collecter plus d'informations pour les chercheurs. La difficulté est en effet le manque de statistiques, actuellement collectées par les Etats. Or, ce sont les Etats qui ont les moyens de faire ces recherches et de s'organiser pour que les politiques migratoires ne se basent pas sur des préjugés mais sur des faits ?

Le deuxième objectif tend à analyser les causes profondes des migrations irrégulières. Ce vaste chantier s'intéresse à la différence entre la migration par choix et la migration par force, tenant compte de la cause de la migration liée aux changements climatiques. En ce sens, de par leurs natures distinctes, on différencie les catastrophes naturelles représentant un changement brusque, des changements graduels résultant des changements climatiques¹⁵.

Alors que le début des négociations semblait périlleux, on est passé du moment où le sujet des migrations liées au climat n'intéressaient pas les Nations Unies à un sujet qui prend de l'ampleur politique, avec un moment d'intérêt non pas uniquement altruiste, mais également lucide de la part de certains pays, conscients que les changements peuvent les affecter eux-mêmes et leur populations, et en conséquence l'emploi et l'économie. Par contre, le pacte ne crée pas de nouvelle catégorie de migrants et ce dans l'ensemble des autres objectifs. Ces derniers tendent à avoir une approche à trois cent soixante degrés de la migration, condition sine qua non pour arriver à un compromis et un accord entre les Etats.

¹⁴ Gouvernement du Canada, Programme de développement durable à l'horizon 2030

¹⁵ Les 23 points du pacte mondial sur les migrations qui font peur aux populistes.

2. La gouvernance mondiale de la migration liée aux changements climatiques.

Par la réelle prise de conscience des Etats qui ont institutionnalisé les négociations sur les changements climatiques et par la création du groupe de discussion « Task Force on displacement »¹⁶ qui a produit des recommandations dont l'intérêt est de signaler la volonté politique d'inclure la question de la migration dans l'action climatique globale, le Pacte Mondial est le premier document de gouvernance sur les migrations liées aux changements climatiques. Il me semble utile de préciser que des populations migrent et vont s'apparenter à une situation de migrants, et à l'inverse des populations vont se déplacer en tant que réfugiés avec des choix réduits. La différence principale est la capacité de contrôle sur le processus¹⁷.

2.1 Cartographie des régions du monde à risques dans les migrations environnementales.

Comprenons tout d'abord qu'il est particulièrement difficile de bénéficier de données adéquates et qu'il y a rarement un consensus sur les chiffres dans les médias. Le « Centre pour le réseau international d'information sur les sciences de la terre » (CIESIN) à New York¹⁸ a tenté d'estimer le nombre probable de migrants environnementaux à travers plusieurs cartes de pays clés, s'attachant à reprendre les zones, à moins et à plus de dix mètres au-dessus du niveau de la mer, et tenant compte de la densité de la population sur les territoires. Ce n'est cependant qu'une mesure des populations à risque et non une mesure du nombre des migrants actuels.

En 2011, « le projet Foresight » à Londres¹⁹ s'est quant à lui attaché à synthétiser les facteurs de migration tant à l'échelle micro (ménages) que macro (économiques, politiques, démographiques, sociaux, environnementaux). L'intérêt de l'analyse est de distinguer les facteurs environnementaux, des facteurs liés aux changements globaux de l'environnement, en pointant l'idée que le climat va influencer les pentagones des facteurs macro. Or, la difficulté de mettre en avant l'influence d'un facteur sur un autre, est le besoin de données pour chacun des éléments. Il est donc difficile de cartographier les régions à risque et de les

¹⁶ Task force on displacement traduit par « Force d'intervention sur les déplacements »

¹⁷ Conférence du lundi 27 mai 2019 de Monsieur Paul Eid

¹⁸ Center for International Earth Science Information Network, Earth Institute, Columbia University,

¹⁹ Foresight: Migration and Global Environmental Change (2011)

lier aux migrations environnementales. Cependant, les indicateurs de l'O.I.M. présentent une hausse certaine des migrants, majoritairement au niveau du continent Asiatique avec plus spécifiquement les petites îles plus affectées. Il y a parallèlement une conjonction entre les personnes déplacées suite aux conflits et celles déplacées suite aux catastrophes naturelles.

Les pays les plus pauvres sont les plus fragiles avec des déplacements de population non gérés. A contrario, les Etats-Unis et L'Amérique du Nord sont parmi les pays les plus concernés (le poids des sécheresses et les caravanes migrantes, les incendies et les inondations) mais les populations ont pu regagner leurs quartiers et retrouver leurs emplois après les pressions environnementales. Singulièrement, ces évènements sont noté comme « aggravants » et non tels que des conséquences climatiques, car les Etats d'Amérique ont « la capacité » de les gérer²⁰.

La Nouvelle-Zélande quant à elle refuse d'accorder le statut de « réfugiés pour raisons climatiques ». Nonobstant le fait qu'elle s'y oppose, l'O.I.M affirme que la Nouvelle-Zélande s'intéresse à une solution après prise de conscience. Elle a notamment agi à titre de pionnière en établissant un quota de migrants acceptés sur la base du Pacific Access Category²¹, lequel permet à certains migrants en provenance des Îles comme Tuvalu et Kiribati de s'établir en Nouvelle-Zélande et de décrocher un emploi²². Mais pour les autres territoires amenés à disparaître, n'y a-t-il pas des inégalités et une certaine discrimination dans l'adaptation des politiques de gestion aux pressions environnementales ?

Pourtant, certains gouvernements développent des politiques constructives et ont un pouvoir de partage d'expertise, entre pays. Ces pays expérimentés deviennent en effet champions de problématiques, et développent des cadres régionaux pour trouver des solutions globales. Citons l'exemple du Fidji qui, après avoir développé une politique internationale de réinstallation planifiée, fait attention aux respects des normes ainsi qu'au respect des droits de l'Homme avec des villages réinstallés complètement.

²⁰ Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL

²¹ New Zeland immigration. Information about Pacific Access Category Resident Visa

²² La migration climatique, source de dangers et d'opportunités

2.2 Les trois priorités des cadres politiques existants.

En termes d'actions, plusieurs priorités²³ ressortent de ces cadres. Premièrement, l'accent est mis sur la prévention en s'attaquant aux causes profondes des migrations forcées et des déplacements, et en créant des conditions favorables pour que les individus bénéficient du choix de rester. Il s'agit de prévenir les migrations forcées en réduisant les risques de catastrophe, en s'adaptant aux changements climatiques, en créant des emplois localement. L'objectif est donc d'offrir des moyens de subsistance équitables et durables, et de renforcer la résilience des populations affectées pour éviter les déplacements.

La seconde priorité demande d'accepter que la migration environnementale est un fait, et qu'il est nécessaire de mettre en place des systèmes pour répondre aux situations de crise. L'accent est mis sur le fait de venir en aide aux personnes déplacées en s'assurant que leurs droits soient respectés, tout en veillant à des solutions durables pour qu'ils puissent avoir le choix de retourner dans leurs habitations et leurs réseaux d'emplois. Le point d'attention est d'assurer des voies de migration réalistes par des protocoles de libre circulation, par des régies de travail, ou des accords de transhumance.

Enfin, la troisième priorité consiste à outiller de solutions, les populations déjà en mouvement, en leur donnant des moyens pour migrer en interne ou à l'international. Il faut agir en créant des voies de migrations régulières, en mettant en place des visas humanitaires ou des cadres de protections juridiques pour des personnes qui se retrouvent à l'étranger, ou des programmes de travail temporaire qui peuvent également permettre aux personnes de subvenir à leurs besoins.

Les Etats doivent-ils avoir peur que les migrations deviennent transfrontalières ? Au contraire, il faut penser aux solutions pour la migration interne car l'essentiel des personnes ne vont pas migrer loin de la culture qu'ils connaissent. L'idée est plutôt de favoriser la création d'emplois, de destinations attractives, en permettant aux personnes d'évoluer vers les villes ou les régions où ils peuvent trouver des opportunités de travail²⁴. Je pense qu'il faut également s'atteler aux planifications urbaines afin que les villes soient en mesure d'accueillir

²³ Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL

²⁴ Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL

les populations qui arrivent, en respect des droits de l'Homme et avec toute l'éthique et l'intégration indispensable.

Tenant compte de ces priorités, il faut être conscient qu'une personne peut choisir de changer de vie ou de travail, de se déplacer, ou d'être choisi ou forcé de se mouvoir, suite à une catastrophe naturelle. On assiste en ce sens à des flux migratoires grandissants, à des fins de commerce, académiques ou personnelles. Je souhaite pointer ici le Pacte Mondial sur les migrations et les effets croisés des reconnaissances de qualifications de façon globale²⁵. On remarque en effet que la reconnaissance des diplômes est aujourd'hui évoquée dans une dimension d'après crise, avec la population qui se déplace, non plus à cause de la crise, mais suite aux catastrophes naturelles.²⁶ Le sujet des personnes qualifiées souhaitant offrir leurs services sur un autre territoire est abordé sur base des données de l'Organisation Mondiale du Commerce de façon globale, et transposée dans des exigences nationales²⁷. Les outils pour légitimer les connaissances acquises dans un autre pays sont-ils suffisants ?

Le traité de commerce de services du COMESA²⁸ appuie en ce sens l'importance de la reconnaissance mutuelle en conseillant de privilégier la collaboration entre les comités et les institutions des différents pays. Il semble primordial de veiller à une absence de mesures discriminatoires pour éviter la concurrence face à la mobilité des talents²⁹. Toutefois, l'exemple de certaines Provinces du Canada utilisant un bassin de candidats, qualifiés de points, notamment pour les compétences linguistiques, peut être une mesure discriminatoire dans les migrations liées au climat. Les accords de commerces internationaux ne sont-ils pas trop contraignant face aux défis actuels liés aux pressions environnementales et aux migrations impactant le marché mondial du travail ?

On comprend que dans le contexte où l'environnement est détruit, la stratégie de réintégration par la reconnaissance de compétences n'est pas la meilleure option, du moins pas la seule.

²⁵ Pacte mondial pour les migrations

²⁶ Conférence du vendredi 30 juin de Monsieur André Gariépy, commissaire à l'admission aux professions à l'Office des professions du Québec

²⁷ L'Office des professions du Québec, Mobilité internationale et reconnaissance des qualifications

²⁸ COMESA: Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

²⁹ Mobilité internationale et reconnaissance des qualifications - Commissaire à l'admission aux professions

3. L'application des cadres politiques au niveau des pays et des régions.

Après les nombreux efforts pour porter au devant de la scène l'importance des migrations liées aux changements climatiques, l'effort des prochaines années met l'emphase sur des solutions pragmatiques. Mais quels outils mettre en place pour l'inclusion des migrants en termes d'actions locales lorsque la société civile actuelle est dans un moment de sentiment d'insécurité et anti-migrants (exemple fusillade aux Etats-Unis)? Les enjeux sont multidimensionnels et la tâche est complexe. Poursuivons en analysant différents cas de transitions politiques en miroir avec les conséquences économiques et d'intégration en emploi des populations touchées.

3.1 L'exemple de gouvernance du Bangladesh.

C'est en conséquence de sa situation géographique et de la montée du niveau de la mer (fonte des glaciers de l'Himalaya), mais aussi à cause des tempêtes, des cyclones, des inondations et des glissements de terrain, que le Bangladesh compte cent-soixante millions de déplacés potentiels, et que deux tiers de la surface du pays est concernée par la montée des eaux, avec un impact principal sur l'emploi des agriculteurs³⁰. Le pays, considéré comme très vulnérable par la communauté internationale, a acquis un droit à la parole et une forme d'estime pour les actions qui y sont projetées. A l'avant-garde des pressions environnementales, le gouvernement applique une politique déterminée sur des mesures structurelles et non structurelles, mais aussi une coopération régionale dans la gestion du problème des crues. L'exemple en matière de partage d'expériences s'illustre par les jardins flottants (culture hydroponique) qui offrent une solution aux familles de paysans et qui pourrait sauver des moyens de subsistance à grande échelle (îlots d'habitation et agriculture flottante). Concernant l'emploi, certains agriculteurs se concentrent en zones urbaines. Mais cet afflux accroît la pression sur les emplois trop peu nombreux pour répondre à la demande, et pousse de nombreux Bangladais à se tourner vers le secteur informel. D'autres se tournent vers l'élevage de crevettes, moins éreintant que la culture des terres moins productives³¹. Tenant compte de l'érosion côtière, n'est-ce pas une question de temps avant que les villages soient désertés ? L'exemple à suivre est de travailler avec la société civile pour développer des villes dotées de services qui offre des opportunités d'éducation et de travail pour les

³⁰ Environnemental Justice Fondation, Climate Displacement in Bangladesh

³¹ Hard-hit by climate change, Bangladesh finds solution in floating gardens

personnes sans autre solution que de quitter leur ville. La discrimination est cependant toujours présente avec les femmes qui sont les plus touchées face aux pressions environnementales : leur survie après un déplacement est plus difficile comparativement aux hommes, et s'explique car leurs accès à la terre est restreint, leurs salaires et leurs ressources ainsi que l'accès aux décisions est faible. Une forme d'inégalité est présente également avec les femmes en charge de garder les enfants, empêchant leur accès au marché du travail³².

3.2 La projection au niveau de l'Europe avec la Hollande.

Aucun endroit Européen n'est plus menacé par le climat que ce pays gorgé d'eau. La ville de Rotterdam, dont plus de 60% est située sous le niveau de la mer, considère le changement climatique comme une opportunité. Les Néerlandais spécialistes dans la gestion de l'eau avec leur ingénierie qui domine le marché mondial, ont l'idée de laisser entrer l'eau pour en faire une opportunité, plutôt que de lutter. Les lacs et les parcs peuvent devenir des réservoirs énormes en enlevant le béton des places, pour les rendre perméables aux précipitations.³³

On comprend que de nombreuses opportunités d'emplois sont liées (emplois de bureau et de terrain) comme l'exemple de Néerlandais qui conseillent les autorités Bangladaises sur les abris d'urgence et les routes d'évacuation afin de réduire les dangers lors des inondations³⁴. Parallèlement, l'adaptation au changement climatique comme priorité apporte les avantages de l'amélioration de l'espace public - favorable à l'économie - et représente un investissement dans la résilience, comme le recommande l'O.I.M, avec le gouvernement qui souhaite que la population soit impliquée dans les questions civiques.

3.3 Les changements climatique en Amérique du Nord

En dépit de paysages à couper le souffle, l'Amérique du Nord doit affronter des problèmes environnementaux significatifs avec la fonte de l'Arctique (températures, érosion des berges ou effets de l'exploitation minière). La fonte de glace sur les lacs se répercute sur le secteur du tourisme (pratiques de chasse, de pêche) et à des impacts sur les barrages hydrauliques de production d'électricité - secteur d'emploi majeur - notamment au Québec³⁵.

³² CAIRN. Catastrophe environnementales : risque et/ou migrations.

³³ Climate Change: the Dutch Solution.

³⁴ The Dutch Have Solutions to Rising Seas. The World Is Watching

³⁵ Le Nord québécois : un plan, trois régions, neuf défis

Les communautés Inuits au Nunavik et Nunatsiavut sont les plus impactées par les changements climatiques, notamment par le fait que le maintien d'une eau potable est un défi. Les sociétés du Nord et l'industrie sont actives pour faire face aux impacts de la transformation environnementale, prenant de ce fait conscience des impacts sur l'économie et l'emploi³⁶. C'est ici que le concept de «Transitions justes», développé à l'origine par le mouvement syndical nord-américain prend tout son sens. Ce dernier, entériné par d'importantes institutions mondiales, souligne la création d'emplois décents et de qualité, dans le contexte de la mise en œuvre des mesures de riposte prévues par la Convention-cadre des Nations Unies (CCNUCC)³⁷.

Aujourd'hui, on observe que, ni les spécialistes du droit de l'environnement, ni ceux du droit du travail ne sont équipés suffisamment pour faire face au défi de la transition vers une économie moins carbonée, et aux effets de cette transition sur les marchés du travail³⁸. Mais les prochains ajustements apportés à la structure de l'industrie et de l'énergie auront des impacts sur l'échelle de l'emploi, tout en créant de nouvelles demandes de compétences professionnelles³⁹. Les pressions environnementales semblent pour l'Amérique du Nord comme en Hollande, générer des opportunités.

³⁶ Le Nunavik et le Nunatsiavut, de la science aux politiques publiques

³⁷ Les institutions mondiales : notamment l'Organisation internationale du travail, la CCNUCC et le programme environnemental des États-Unis

³⁸ Just Transitions Law: Putting Labour Law to Work on Climate Change

³⁹ Rosemberg, A. Building a Just Transition: The linkages between climate change and employment, 125-161.

4. Conclusion

Face à la nature multidimensionnelle des pressions environnementales, les Etats sont contraints de s'organiser pour trouver des réponses régionales envers la mobilité internationale. Malheureusement, il me semble que l'impact des changements climatiques sur la traite des êtres humains n'a pas encore atteint un niveau d'évidence comme cela peut l'être pour le climat. Nonobstant cela, et bien que les connexions entre les nombreuses politiques semblent irrégulières, on observe que les politiques nationales sont influencées par les discours des politiques globales qui apportent une légitimité. Je pense qu'on est dans un moment historique composé d'opportunités pour changer notre approche de ces problématiques qui influencent les migrations, et générer de nouvelles formes d'emplois sur le marché du travail. Nous avons chacun une responsabilité pour changer les discours de migration en transformant les défis en opportunités.

Du côté institutionnel, les Etats doivent veiller à produire des mesures protectrices et des actions juridiques axées sur les migrants, les droits de l'homme, la prise en compte du genre et des ethnies dans tout le respect qui s'impose, et ce dans la vision d'un système de gouvernance mondiale en matière de migration. Il me semble donc primordial de développer une société qui respecte l'inter-culturalisme et les valeurs fondamentales de chacun, en esquissant un volontarisme relatif. En ce sens, se demander comment faire évoluer la société d'accueil, sans que la pression soit uniquement du côté des migrants ?

Au-delà des changements climatiques, cette réalité influence quotidiennement les relations de travail et fait évoluer les motivations des individus à rester ou quitter un emploi. Il me semble primordial que les entreprises mesurent et suivent les pratiques d'immigration et de diversité sur le marché du travail pour qu'un changement constructif ait lieu. On observe encore trop souvent des organisations qui résistent aux changements ethniques, or les changements démographiques ne peuvent être évités face aux migrations environnementales.

Le défi des prochaines années semble être l'opérationnalisation des projets de terrain, au côté du développement et de la mise en œuvre de politiques et programmes, tout en évaluant leur pertinence et leur adaptabilité aux mouvements des populations.⁴⁰ Avec les

⁴⁰ Conférence du vendredi 30 juin de Monsieur André Gariépy, commissaire à l'admission aux professions à l'Office des professions du Québec.

prochaines décennies qui verront davantage de pressions environnementales, ces notions devront être davantage développées avec plus de données et la participation de chaque Etat, tant la tâche est gigantesque. Je suis d'avis que la migration peut être perçue positivement car la clé ne semble pas être la migration en soit, mais les conditions dans lesquelles les individus vont partir et arriver à s'insérer dans la société.

Bibliographie

Center for International Earth Science Information Network, Earth Institute, Columbia University, consulté le 4 juillet 2019. <http://www.ciesin.org/aboutus.html>

Ces États insulaires bientôt submergés! consulté le 3 juillet 2019. http://www.cs3r.org/5340-ces_%C3%89tats_insulaires_bient%C3%B4t_submerg%C3%A9s!

CAIRN. Catastrophe environnementales : risque et/ou migrations. <https://www.cairn.info/revue-outr-terre1-2013-1-page-99.htm>

Changement climatique, inondations et gestion des crues : le cas du Bangladesh, consulté le 4 juillet 2019. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2006-2-page-73.htmVous#>

Changements climatiques et migrations, article de l'Institut National de santé public Québec, consulté le 11 juin 2019. <http://www.monclimatmasante.qc.ca/public/migrations.aspx>

Climate Change: the Dutch Solution, consulté le 11 juillet 2019. <https://impakter.com/climate-change-dutch-solution/>

Climate Displacement in Bangladesh, consulté le 11 juillet 2019. <https://ejfoundation.org/reports/climate-displacement-in-bangladesh>

Comité de solidarité trois-rivière, Ces États insulaires bientôt submergés! http://www.cs3r.org/5340-ces_%C3%89tats_insulaires_bient%C3%B4t_submerg%C3%A9s!

Conférence du lundi 27 mai 2019 de Monsieur Paul Eid, professeur au département de sociologie à l'UQAM, *La discrimination subie par les minorités racisées dans le marché de l'emploi : fruit d'un racisme sans « races » ?*

Conférence du jeudi 30 mai de Madame Mariam Traoré CHAZALNOËL, spécialiste en migration, environnement et changement climatique à l'Organisation internationale des migrations (IOM, ONU Migration), « *Toward a new global governance of climate migration* »

Conférence du vendredi 30 juin de Monsieur André Gariépy, commissaire à l'admission aux professions à l'Office des professions du Québec., « *Pacte mondial sur les migrations et accords de commerce : effets croisés sur la reconnaissance des compétences et la mobilité* ».

Convention de Genève de 1951. <https://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62>

Des millions de personnes fuient les effets du changement climatique, article du Devoir consulté le 10 juin 2019. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/523086/des-millions-de-personnes-fuient-les-effets-du-changement-climatique>

Environnemental Justice Fondation, Climate Displacement in Bangladesh, consulté le 9 juillet 2019. <https://ejfoundation.org/reports/climate-displacement-in-bangladesh>

Flavell, A., Traoré-Chazalnoël, M. et Ionesco D. (2014). *IOM Outlook on Migration, Environment, and Climate Change*. Suisse: Organisation internationale des migrations. http://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc_outlook.pdf

Foresight: Migration and Global Environmental Change (2011), consulté le 4 juillet 2019. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/287717/11-1116-migration-and-global-environmental-change.pdf

Giordano A., Pagano A., Baron E., Bangladesh à risque entre vulnérabilité et migrations climatiques, *Outre-Terre* 2013/1-2 (n° 35-36), pages 99 à 110. Consulté le 10 juillet 2019. <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2013-1-page-99.htm>

Gouvernement du Canada, Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2018/12/pacte-mondial-pour-des-migrations-sures-ordonnees-et-regulieres.html>

Gouvernement du Canada, Programme de développement durable à l'horizon 2030, consulté le 3 juillet 2019. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fra

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – UNHCR, page consultée le 3 juillet 2019. <http://www.geneve-int.ch/fr/haut-commissariat-des-nations-unies-pour-les-r-fugi-s-unhcr-1>

Hard-hit by climate change, Bangladesh finds solution in floating gardens, consulté le 10 juillet 2019. <https://www.dw.com/en/hard-hit-by-climate-change-bangladesh-finds-solution-in-floating-gardens/a-47304742>

Ionesco, D. et Traoré-Chazalnoël, M. s. d. *10 Key Takeaways from the GCM on Environmental Migration*. Environmental Migration Portal. <https://environmentalmigration.iom.int/10-key-takeaways-gcm-environmental-migration>

Ionesco, D., Mokhnacheva, D. et Gemenne F. (2016). *The Atlas of Environmental Migration*. London: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315777313>

Chapitre 3: Challenges and Opportunities & Chapitre 4: Governance and Policy Responses

Just Transitions Law: Putting Labour Law to Work on Climate Change. consulté le 10 juillet 2019. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2938590

La migration climatique, source de dangers et d'opportunités, consulté le 3 juillet 2019. <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/reportage/2014/01/20/la-migration-climatique-source-de-dangers-et-d-opportunités>

La diplomatie climatique du Bangladesh : le « weak power » en action, consulté le 11 juin 2019. <https://www.iris-france.org/97172-la-diplomatie-climatique-du-bangladesh-le-weak-power-en-action/>

Le Centre pour le réseau international d'information sur les sciences de la Terre, consulté le 5 juillet 2019. <http://www.ciesin.org/aboutus.html>

Les catégories de migrants, consulté le 3 juillet 2019. <https://fr.coursera.org/lecture/migrations-internationales/les-categories-de-migrants-xp5jm>

Les 23 points du pacte mondial sur les migrations qui font peur aux populistes, consulté le 3 juillet 2019. <https://paris-international.blogs.la-croix.com/les-23-points-du-pacte-mondial-sur-les-migrations-qui-ont-peur-aux-populistes/2018/12/10/>

Les migrants climatiques : visages humains d'un dérèglement planétaire, consulté le 10 juin 2019. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2018/03/19/meet-the-human-faces-of-climate-migration>

Le Nord québécois : un plan, trois régions, neuf défis, consulté le 11 juillet 2019. <https://www.erudit.org/en/journals/rs/2017-v58-n2-rs03273/1042164ar/abstract/>

Le Nunavik et le Nunatsiavut, de la science aux politiques publiques, consulté le 11 juillet 2019. http://www.arcticnet.ulaval.ca/pdf/media/iris_report_complete-fr.pdf

Les changements climatiques au bangladesh, article consulté le 11 juin 2019. <https://www.unicef.ca/fr/blog/les-changements-climatiques-au-bangladesh>

Mobilité internationale et reconnaissance des qualifications - Commissaire à l'admission aux professions, consulté le 9 juillet 2019. <https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Commissaire/RecensionAccordsCommerceARM.pdf>

New Zealand immigration. Information about Pacific Access Category Resident Visa, consulté le 4 juillet 2019. <https://www.immigration.govt.nz/new-zealand-visas/apply-for-a-visa/about-visa/pacific-access-category-resident-visa>

Pacte mondial pour les migrations, article consulté le 3 juillet, https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/180205_gcm_zero_draft_final.pdf

Programme de développement durable à l'horizon 2030, article consulté le 3 juillet 2019. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fra

Qu'est-ce que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques? Article consulté le 3 juillet 2019. <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-convention/qu-est-ce-que-la-convention-cadre-des-nations-unies-sur-les-changements-climatiques>

Qu'est-ce que l'Accord de Paris ? Article consulté le 3 juillet 2019. <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/l-accord-de-paris/qu-est-ce-que-l-accord-de-paris>

Radio Canada, Qu'est-ce que le Pacte mondial pour les migrations? <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1140131/pacte-mondial-migrations-onu-pays-signataires-canada>

Rosemberg, A. Building a Just Transition: The linkages between climate change and employment, 125-161.

The Dutch Have Solutions to Rising Seas. The World Is Watching. Article du New York Times consulté le 11 juin 2019.

<https://www.nytimes.com/interactive/2017/06/15/world/europe/climate-change-rotterdam.html>

Traoré-Chazalnoël, M. s. d. *10 Key Takeaways from the COP24 Recommendations on Integrated Approaches to Address Displacement and Climate Change*. Environmental Migration Portal. <https://environmentalmigration.iom.int/blogs/iom-perspectives-climate-change-and-migration>

United Nations Climate Change, Qu'est-ce que l'Accord de Paris ? Consulté le 3 juillet 2019. <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/l-accord-de-paris/qu-est-ce-que-l-accord-de-paris>

United Nations Climate Change, Qu'est-ce que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques? Consulté le 3 juillet 2019. <https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-convention/qu-est-ce-que-la-convention-cadre-des-nations-unies-sur-les-changements-climatiques>

Une mission scientifique pour mieux comprendre l'évolution de l'Arctique, article consulté le 8 juillet. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1211478/mission-scientifique-evolution-arctique-baie-hudson-changement-climatique>